



VILLE DE VERSOIX

MAIRIE

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A l'attention de Mesdames et Messieurs,
les Conseillères Municipales et Conseillers Municipaux

| Evolution du message : | Validé par : | Quand : | Suivi par : |
|--|--------------------------|-----------------|-------------|
| Décision de commencer l'élaboration du message : | Le Conseil administratif | 13 janvier 2021 | OE, AG |
| Fin de l'élaboration et validation du message : | Le Conseil administratif | 03 février 2021 | CA |
| Présentation à la Commission des Sports | La Commission | 04 février 2021 | OE, AG |
| Validation du message par la Commission des Sports | La Commission | 25 février 2021 | OE, AG |
| Présentation à la Commission des Finances : | La Commission | 04 mars 2021 | JT, VA |
| Présentation au Conseil Municipal : | Le Conseil municipal | 08 mars 2021 | OE |

CRÉDIT DE CHF 35'000.- TTC DESTINÉ A LA RÉFECTION DU REVÊTEMENT DE LA PATAUGEOIRE



| | |
|---------------------------------|---|
| 1. INTRODUCTION | 2 |
| 2. PRÉSENTATION DU PROJET..... | 2 |
| 3. DÉROULEMENT DES TRAVAUX..... | 3 |
| 4. MARCHE À SUIVRE..... | 3 |
| 5. PLAN FINANCIER..... | 3 |
| 6. CONCLUSION | 3 |

1. INTRODUCTION

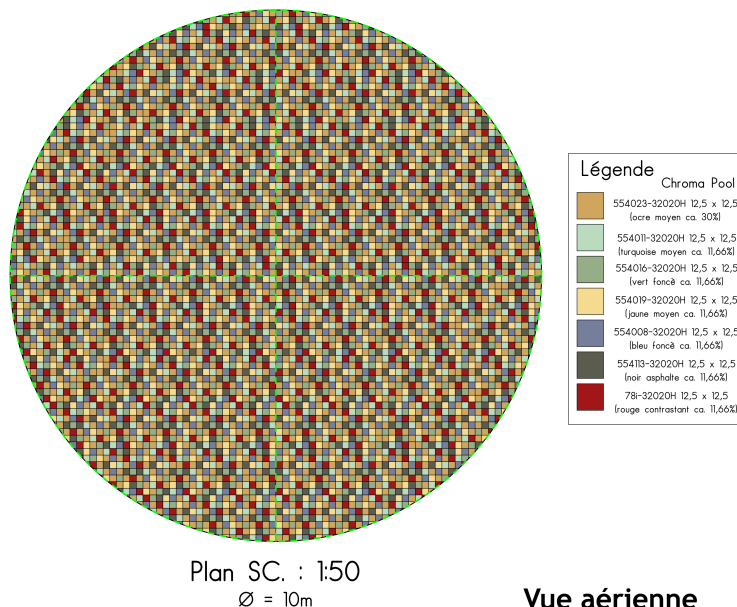
La pataugeoire a été construite en 2006 et le sol n'a jamais subi de rénovation. Actuellement, le revêtement du bassin de la pataugeoire est constitué d'une cuvette en béton fibré. Avec le temps, l'eau chlorée a dégradé la couche de finition. Le gravier qui constitue le béton apparaît et avec les années, le revêtement est devenu de plus en plus agressif pour la peau des tout-petits.

En complément, veuillez trouver ci-dessous des photos représentant un béton en bon état et un béton dégradé par l'eau chlorée.



2. PRÉSENTATION DU PROJET

Un carrelage fait de carreaux antidérapants sera posé sur tout le fond de la cuvette. Les carreaux seront posés de manière concentrique et composé de divers coloris afin que la pataugeoire soit visuellement attrayante pour les tout-petits.



3. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Des comparatifs d'offres seront étudiés afin de sélectionner l'entreprise qui effectuera les travaux. Ce travail devra être réalisé en-dehors des dates d'ouverture de la piscine. Idéalement, durant les mois de mars-avril afin d'éviter qu'il fasse trop froid.

Dans un premier temps, il faudra effectuer le démontage de la grenouille, préparer le fond et appliquer un primaire d'accrochage. Ensuite, viendra la pose et le collage des carreaux (dimension des carreaux : 12 cm X 12 cm), avec une résine synthétique à deux composants.

Afin d'avoir un effet visuel attractif, les carreaux seront posés de manière concentrique, en partant de la grille de fond avec des carreaux de couleurs vives placés d'une manière aléatoire, mélangés à une teinte dominante claire (beige/sable).

4. MARCHE À SUIVRE

- Validation du message par le Conseil administratif,
- Préavis de la Commission des Sports,
- Préavis de la Commission des Finances,
- Vote du crédit par le Conseil municipal,
- Démarrage du chantier, idéalement mars-avril 2021.

5. PLAN FINANCIER

| | |
|--|--------------|
| Recouvrement du fond de la pataugeoire : | CHF 30'000.- |
| Divers et imprévus : | CHF 5'000.- |

| | |
|--------------------|---------------------|
| Total TTC : | CHF 35'000.- |
|--------------------|---------------------|

6. CONCLUSION

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil administratif de la Commune de Versoix vous invite à réserver un accueil positif à cette demande de crédit de CHF 35'000.- TTC.